

## CENTRE DE FORMATION CONTINUE

### ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

TARIFS ANNUELS			
<b>Bachelor : Event Project Manager</b>	<b>Bachelor : Chef de projet en Economie Sociale et Solidaire</b>	<b>Prépa Concours E.S.C.</b>	<b>Prépa Concours E.S.C. en formation initiale à Sainte Clotilde -</b>
4 690,00€uros	4 600,00€uros	734,00 €uros	578,00 €uros

#### **BACHELOR : EVENT PROJECT MANAGER**

Le montant annuel des frais est payable :

- par le versement d'un acompte de 1.000,00 €uros à l'inscription et par trois prélèvements mensuels du 05 octobre 2022 au 05 décembre 2022, en joignant le mandat de prélèvement SEPA dûment complété, signé et accompagné d'un relevé d'identité bancaire IBAN (numéro d'identification international du compte bancaire). En cas de rejet d'un prélèvement par votre organisme financier, nous rajouterons les frais bancaires sur votre décompte.

- ou et uniquement si vous êtes dans l'impossibilité d'adhérer au prélèvement mensuel, en trois versements de 1 230,00 €uros payables par chèque, carte bancaire ou espèces selon les modalités suivantes :

- 1<sup>er</sup> règlement à joindre à l'inscription ainsi que l'acompte de 1.000,00 Euros ;
- 2<sup>ème</sup> règlement pour le 01 novembre 2022 ;
- 3<sup>ème</sup> règlement pour le 01 décembre 2022.

#### **ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Le montant annuel des frais est payable :

- par le versement d'un acompte de 1.000,00 €uros à l'inscription et par trois prélèvements mensuels du 05 octobre 2022 au 05 décembre 2022, en joignant le mandat de prélèvement SEPA dûment complété, signé et accompagné d'un relevé d'identité bancaire IBAN (numéro d'identification international du compte bancaire). En cas de rejet d'un prélèvement par votre organisme financier, nous rajouterons les frais bancaires sur votre décompte.

- ou et uniquement si vous êtes dans l'impossibilité d'adhérer au prélèvement mensuel, en trois versements de 1 200,00 €uros payables par chèque, carte bancaire ou espèces selon les modalités suivantes :

- 1<sup>er</sup> règlement à joindre à l'inscription ainsi que l'acompte de 1.000,00 Euros ;
- 2<sup>ème</sup> règlement pour le 01 novembre 2022 ;
- 3<sup>ème</sup> règlement pour le 01 décembre 2022.

## **PREPA CONCOURS E.S.C.**

Le montant annuel des frais pour l'année scolaire, soit 734,00 €uros, est payable à l'inscription par chèque, carte bancaire ou espèces.

## **PREPA CONCOURS E.S.C. POUR LES ETUDIANTS EN FORMATION INITIALE A SAINTE CLOTILDE**

Le montant annuel des frais pour l'année scolaire, soit 578,00 €uros, est payable à l'inscription par chèque, carte bancaire ou espèces.

\* \* \* \* \*

### **Les frais annexes ci-après sont inclus dans les tarifs annuels :**

Les frais divers tels que l'affranchissement, les photocopies, les frais médicaux, les frais de dossier, l'assurance scolaire « Individuelle Accident et Assistance », préparation et passage à la certification TOIEC & Voltaire.

## **LES ASSURANCES**

### **⇒ INDIVIDUELLE ACCIDENT ET ASSISTANCE <sup>(1)</sup>**

Cette assurance couvre l'élève s'il est victime d'un accident.

En raison d'activités quotidiennes multiples et variées la Direction de l'Institution SAINTE-CLOTILDE a décidé de souscrire pour l'ensemble de ses élèves, une telle assurance auprès des Assurances F.E.C., celle-ci ne sera pas facturée sur présentation d'une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire.

### **⇒ RESPONSABILITE CIVILE**

Cette assurance couvre le stagiaire de la formation s'il est tenu pour responsable des dommages causés à autrui dans l'établissement ou en dehors. **Veillez consulter votre assureur, car cette assurance est obligatoire.**

\* \* \* \* \*

Pour nous permettre de bien préparer la prochaine rentrée, nous vous remercions de nous retourner rapidement :

- l'engagement financier complété et signé ;
- le contrat de scolarisation complété et signé ;

Veillez croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments dévoués.

Gilles POIRIEZ,  
Chef d'Etablissement.